

[Une ville pour les enfants et les jeunes](#)

Près de la moitié de la population de notre ville a moins de 30 ans.
La population sevranaise se renouvelle et de nombreuses familles font le choix de s'installer à Sevran.

Convaincue que **l'égalité des chances** se joue dès le plus jeune âge, Sevran ne lésine pas sur les moyens pour les enfants.

L'objectif : lutter contre les inégalités sociales, en nous mobilisant par exemple contre la précarité alimentaire des familles et pour faciliter les modes de garde, mais aussi contre les inégalités socio-culturelles, en développant pour toutes et tous de nombreuses activités pédagogiques, culturelles et sportives inclusives.

Une refonte de la politique jeunesse est en cours, pour qu'ils et elles trouvent toute leur place dans la ville, et mieux répondre à leurs attentes.

6 500 élèves dans 29 écoles, 3 800 à la cantine et 2 500 en centre de loisirs

bacheliers

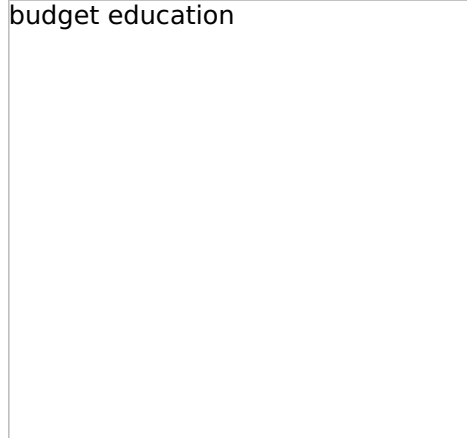


Fête des bacheliers créée en 2021

[Présentation du Bilan de mi-mandat](#)

Image

budget education



rgba(255,255,255,1)

- **Mise en place du quotient familial** en 2019 et révision de son fonctionnement en 2021
- **3,3 millions d'€ consacrés par an à la cantine**, pour un coût du repas pour la Ville de 12 € (entre 0.35 € et 4.65€ pour les parents selon le quotient familial), exigence de qualité
- **Rénovation de 3 écoles chaque année**, extension de l'école Lamartine et lancement des études de construction pour l'école des quartiers sud
- Remplacement du **meublement d'une école** par an (200 000 € par an)
- Lancement des projets de 3 « **cours vivantes et partagées** », végétalisées et inclusives
- **90 Atsem** (une pour 28 enfants de maternelle)
- 250 enfants accueillis en crèche et **multi-accueil**
- Création d'un pôle petite enfance aux Beaudottes dans le cadre de l'Anru, avec la création de **40**

- berceaux** et un projet de **crèche** à Terre d'Eaux, aide à l'installation de micro-crèches
- Création du **conseil municipal de la jeunesse**
 - Mise en place de **l'accueil des stagiaires de 3e et seconde** dans un dispositif dédié

rgba(255,255,255,1)